



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Pays de la Loire | 2010

Secteur 19 – Sarthe (phase 1)

Diagnostic (2010)

Emmanuelle Péan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33168>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Emmanuelle Péan, « Secteur 19 – Sarthe (phase 1) » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33168>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Secteur 19 – Sarthe (phase 1)

Diagnostic (2010)

Emmanuelle Péan

- 1 Le diagnostic archéologique mené le secteur 19 de la LGV Bretagne - Pays de la Loire a porté sur près de 49 ha. Seuls quatre indices de sites ont été repérés sur l'ensemble de la surface traitée, correspondant à deux périodes chronologiques : la Protohistoire et le Moyen Âge.
- 2 Le plus ancien (les Joizières 1) se rapporte à la période de La Tène moyenne, et est matérialisé par quelques tessons associés à des creusements dispersés dans un colluvionnement. La faible densité des structures indique que le diagnostic se situe à la périphérie du site.
- 3 Le second (Les Joizières 2), tout aussi peu dense, paraît correspondre à l'extrémité d'une occupation datée de la fin du II^e ou du milieu du I^{er} s. avant notre ère.
- 4 L'indice (Le Gué des Bondes) confirme une présence gauloise sur la section 19. Il est représenté par une unique fosse à laquelle était associé du mobilier se rapprochant des productions de La Tène finale.
- 5 Le principal intérêt de ces trois sites est d'attester d'une occupation humaine de l'âge du Fer, sur un secteur où elle était inconnue jusqu'alors, dans un type d'habitat vraisemblablement ouvert dont la structuration n'a pu être mise en évidence lors du diagnostic.
- 6 Le site médiéval (la Robinière) semble correspondre à un habitat délimité par un fossé curviligne à l'ouest, un marais au nord et par un double fossé au sud (accès ?). À l'issue du diagnostic, il n'est pas possible de restituer le plan ou la fonction de cet habitat daté du bas Moyen Âge. Ces vestiges pourraient correspondre à la création d'une tenure roturière dans un contexte de défrichement au XIII^e s., abandonnée plus tard et déplacée au sud, au lieu-dit la Robinière.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt24YicEkuvu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHLDXgkDZ40>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtmby0Bk3arl>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

Année de l'opération : 2010

AUTEURS

EMMANUELLE PÉAN

Inrap